

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ARISTIDE - ARITEX

1. Champ d'application

En fonction de la société sous-mentionnée avec laquelle vous concluez le contrat, nous sommes :

- **sa ARISTIDE**, avec siège social à 2550 KONTICH (Belgique), Nachtegaalstraat 109 (CBC BE 0568.538.774)
- **bv HARC – Aritex Holland**, avec siège social à 3436 ZZ NIEUWEGEIN (Pays-Bas), Nevelgaarde 40 (KVK NL8025.44.435.B01)
- **GmbH Aritex Deutschland** avec siège social à 69221 DOSENHEIM (Allemagne), Bahnhofplatz 1 (DE236.630.405)

Les présentes conditions générales (désignées ci-après CG) sont applicables à toutes nos livraisons et services et prévalent sur toutes autres conditions contraires du client. Les clauses dérogatoires et/ou conditions additionnelles nous engagent uniquement si nous les avons acceptées par écrit.

En passant sa commande, le client déclare avoir pris connaissance des présentes CG et les accepter dans leur intégralité.

Chaque condition doit être considérée individuellement. Si une condition devait éventuellement se révéler non valable en totalité ou en partie, elle sera remplacée par une disposition valable.

Une renonciation de notre part à une des conditions des présentes CG, ne signifie en aucun cas que nous renonçons à l'intégralité de nos CG. La renonciation vaudra le cas échéant pour une seule livraison et en aucune manière pour d'autres livraisons.

2. Offres, commandes et réservations

Sauf mention formelle contraire, toutes nos offres, propositions et devis sont sans engagement, indicatifs, toujours sujets à révision et valables pour une durée de 14 jours. Toutes les largeurs et raccords que nous mentionnons sont donnés par approximation.

Nous sommes uniquement liés par une commande après l'avoir confirmée par écrit. La commande est définitive et la vente est formée par l'envoi de la confirmation écrite au client; cette commande et cette vente peuvent également résulter de leur exécution matérielle.

Les commandes de moins d'un mètre ne sont pas acceptées, sauf accord formel d'ARISTIDE SA.

Si le client souhaite uniquement réserver un bien, il est tenu de le préciser formellement à défaut de quoi nous considérerons qu'il s'agit d'une commande. De telles réservations doivent recevoir notre accord. Sauf dispositions contraires de notre part, la réservation est valable pendant 14 jours après quoi elle échoit automatiquement.

En cas de commande de rideaux, le client est tenu de communiquer les dimensions correctes.

Sauf mention écrite, nous ne sommes pas censés avoir connaissance de la destination ou de l'application spécifique que le client souhaite donner aux biens vendus.

3. Prix

Sauf mention formelle contraire, tous les prix que nous communiquons sont exprimés en euros et s'entendent hors taxes, frais d'emballage, de transport et autres. Nos prix sont fondés sur une livraison *ex works* conformément aux Incoterms en vigueur à la date de la présente Convention (2010). Le cas échéant, les coûts susmentionnés incomberont à la charge du client.

Sauf disposition contraire, les prix applicables à la commande sont ceux repris sur la dernière liste de prix que nous avons communiquée au client. Cette liste de prix est mise à disposition par e-mail en janvier chaque année et entre en vigueur à partir du 1^{er} février de cette même année. Nous nous réservons le droit d'adapter ces prix en cours d'année moyennant le respect d'un délai raisonnable (un mois) entre la communication de la nouvelle liste de prix et son entrée en vigueur.

4. Paiement

Sauf convention contraire, nos factures sont payables au comptant en euros à l'adresse de notre siège social, et ce, au plus tard à la livraison. Les montants qui nous sont dus ne peuvent faire l'objet de compensations avec des créances que le client pourrait détenir sur nous.

Les réclamations reposant sur des défauts ou des non conformités ne suspendent en aucun cas l'obligation de paiement dans le chef du client.

En cas de retard de paiement d'une seule de nos factures:

- (i) un intérêt de retard de 10% l'an sera dû de plein droit et sans mise en demeure ainsi qu'un dédommagement forfaitaire de 10% du montant encore dû avec un minimum de 150 €;
- (ii) nous aurons le droit, sans mise en demeure préalable et sans être redevables de quelque indemnité que ce soit, de suspendre la livraison en question ainsi que toute autre commande dudit client restant encore à exécuter, sans préjudice de notre droit de résilier la convention sans intervention judiciaire;
- (iii) toutes les autres créances du client en question n'étant pas encore arrivées à échéance deviendront exigibles de plein droit et sans mise en demeure et nous pourrions procéder à la compensation.

Nous avons à tout moment le droit de demander des garanties de paiement ou des acomptes et de suspendre l'exécution de la convention jusqu'à ce que ces garanties ou acomptes aient été reçus.

5. Livraison

Sauf convention formelle contraire, la livraison est effectuée "EX WORKS" dans nos magasins par remise au premier transporteur (Incoterms 2010). Si le client nous demande d'organiser le transport, il sera effectué pour le compte et aux risques et périls du client (l'incoterm 'FCA – nos magasins' sera applicable).

Nous nous réservons le droit d'effectuer des livraisons partielles en fonction du groupage de marchandises reprises dans une même commande. Une telle livraison partielle d'une commande ne peut en aucun cas justifier un refus de payer les marchandises livrées.

Sauf convention écrite contraire, les frais de livraison incombent à la charge du client.

Les délais de livraison que nous communiquons sont donnés à titre purement indicatif et ne sont pas contraignants. Le client aura uniquement le droit de procéder à la résiliation de son achat en cas de

retard déraisonnable démontrable de la livraison et après une mise en demeure recommandée à laquelle il n'a pas été donné suite dans un délai de quatorze jours. Le client renonce formellement à tout autre moyen de recours possible. Un retard ne peut pas donner lieu à des dommages et intérêts.

Le client est tenu de signer le bon de livraison pour réception. Tout défaut visible éventuel (comme le métrage, la couleur et les erreurs éventuelles) doit y être consigné ou s'il ne peut être constaté lors de la livraison, il devra être signalé par écrit au plus tard dans les 3 jours ouvrables. L'utilisation, la transformation ou le façonnage et/ou l'aliénation des biens par le client impliquent leur acceptation irrévocable.

6. Réserve de propriété

Les marchandises vendues restent notre propriété jusqu'au moment du complet paiement du prix convenu, des frais, intérêts et dédommagements éventuels. Le risque passe néanmoins au client dès le moment de la livraison des marchandises. Dans cet intervalle, il sera interdit au client de vendre, transformer, gager ou grever ces marchandises de toute autre manière, ainsi que de déplacer lesdites marchandises en dehors de son logement ou de son siège d'exploitation. Le client informera les tiers de la présente réserve de propriété.

7. Garantie

Nos tissus restent en principe quatre ans dans notre collection. Nous sommes toutefois autorisés à arrêter une collection plus rapidement, le client ne disposant dans un tel cas d'aucun droit à quelque dédommagement que ce soit.

Les défauts de tissage ou défauts visibles dans les tissus sont inévitables. Le cas échéant et pour autant qu'ils aient été signalés conformément aux dispositions de l'article 5, nous fournirons du tissu supplémentaire afin de compenser ce(s) défaut(s) éventuel(s). Le client n'aura aucun droit à un quelconque dédommagement dans ce cadre.

Des différences de coloration par rapport à l'échantillon présenté sont toujours possibles de sorte que nous ne pouvons donner aucune garantie à cet égard.

Nous ne pouvons pas garantir qu'en cas de nouvelle commande de tissu celui-ci aura eu le même bain de couleur, de sorte que des différences pourront être perceptibles.

Les caractéristiques et compositions techniques des tissus sont toujours spécifiées sur l'échantillon. Ces caractéristiques sont fondées sur des valeurs moyennes de tests et sont toujours susceptibles de légères fluctuations d'une production à l'autre. En aucun cas de légères divergences de ces valeurs ne pourront constituer un motif de réclamation ou de dédommagement.

Tous les tissus sont susceptibles de décolorations au fil du temps à la suite de leur exposition aux rayons solaires et à un rayonnement infrarouge. Les tissus doivent dès lors être protégés contre une exposition excessive à la lumière du soleil, à l'humidité et à une atmosphère saline. Nous ne garantissons dès lors aucune stabilité des couleurs.

Nous n'accordons aucune garantie pour les tissus qui ont été tapissés directement sur du caoutchouc cellulaire.

Les réclamations portant sur des vices cachés doivent nous être notifiées par courrier recommandé au plus tard dans l'année qui suit la livraison. Passé ce délai, nous n'accepterons plus aucune réclamation. Les réclamations doivent nous être notifiées en décrivant le problème ainsi que le dommage éventuellement causé, et ce, dans un délai de 14 jours après la découverte de la défaillance, à peine de déchéance.

Quelle que soit l'origine de la réclamation, notre garantie sera limitée, à notre choix, au remplacement gratuit ou à la restitution du prix des marchandises défectueuses ou reconnues non conformes, à

l'exclusion de tout autre dédommagement. Si la réclamation a été jugée fondée, notre obligation de garantie sera dans tous les cas limitée à celle de notre fournisseur / fabricant.

8. Responsabilité

En cas de force majeure, notre responsabilité ne peut être engagée, même si la force majeure en question est située chez le fabricant ou chez le fournisseur ou chez tout autre tiers que nous devons faire intervenir pour la livraison des biens et/ou des services.

Notre responsabilité peut uniquement être engagée pour des fautes graves. En aucun cas notre responsabilité ne peut être engagée pour des dommages indirects généraux ou spécifiques, des dommages économiques, des dommages consécutifs et des frais (en ce compris notamment les frais d'avocat, les frais d'expertise), même en cas de faute grave.

Si nous organisons le transport, nous faisons appel à des entreprises qui ont pignon sur rue pour l'expédition de marchandises, comme TNT, DHL ou GLS. Notre responsabilité ne peut en aucun cas être engagée pour des retards, vols, pertes ou dommages aux marchandises pendant le transport.

Si, pour l'exécution de nos engagements, nous dépendons de la collaboration, des services et des livraisons de tiers, notre responsabilité ne peut en aucun cas être engagée pour quelque dommage que ce soit découlant de leur faute, en ce compris de leur faute grave ou intentionnelle.

Notre responsabilité est limitée à un montant de 3 x le prix de la dernière livraison payé par le client.

9. Annulation

En cas d'annulation de la commande, nous avons droit à un dédommagement forfaitaire de 20% de la valeur de la commande (fondé sur le prix de vente), sans préjudice de notre droit de réclamer l'indemnisation d'un dommage plus important et sans préjudice de notre droit de poursuivre l'exécution forcée.

10. Traitement des données à caractère personnel

Nous traitons les données à caractère personnel dans le cadre de nos activités conformément à notre déclaration de confidentialité. Par son acceptation des présentes conditions générales, le client marque son accord concernant le traitement de ses données à caractère personnel conformément à ladite déclaration de confidentialité. Le client marque également son accord pour être tenu informé des offres, nouveaux prix et autres mises à jour concernant les produits ou services que nous proposons.

11. Modifications

Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment et unilatéralement nos CG. Les nouvelles CG entreront immédiatement en vigueur à partir de leur notification au client, à moins que celui-ci fasse savoir dans les cinq jours ouvrables qu'il n'accepte pas les nouvelles CG, auquel cas les anciennes resteront applicables. Les nouvelles CG seront alors également applicables aux conventions conclues antérieurement et aux offres communiquées antérieurement.

12. Compétence et droit applicable

Nos conventions sont régies par le droit belge. Tous les litiges seront soumis aux tribunaux d'Anvers, division Anvers. Nous nous réservons néanmoins le droit de porter le litige devant les tribunaux du domicile / siège social du client.

